

Cote du document: EB 2014/LOT/G.14  
Date: 7 novembre 2014  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

**Rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI**

**Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes**

**Note pour les représentants au Conseil d'administration**

Responsables:

Questions techniques:

**Valantine Achancho**  
Attaché de programme  
téléphone: +254207624635  
courriel: v.achancho@ifad.org

Transmission des documents:

**Deirdre McGrenra**  
Chef du Bureau des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

---

Pour: **Approbation**

## Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b>	<b>i</b>
<b>Recommandation pour approbation</b>	<b>1</b>
<b>Première partie – Introduction</b>	<b>1</b>
<b>Deuxième partie – Recommandation</b>	<b>3</b>
<b>Annexe</b>	
Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE): Moyens de subsistance alternatifs pour la sécurité alimentaire et financière dans quatre nations insulaires de l'océan Indien et à Zanzibar en République-Unie de Tanzanie	4
<b>Appendice</b>	
Results-based logical framework (Cadre logique axé sur les résultats)	

## Sigles et acronymes

GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
ICIPE	Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes
SNRA	Système national de recherche agronomique

## **Recommandation pour approbation**

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à un centre international ne bénéficiant pas du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), telle qu'elle figure au paragraphe 8.

## **Rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI: Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes**

J'ai l'honneur de présenter le rapport et la recommandation ci-après concernant une proposition de don en faveur de la recherche et de la formation agricoles menées par un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI, d'un montant de 1,5 million d'USD.

### **Première partie – Introduction**

1. Dans le présent rapport, il est recommandé au FIDA d'apporter un appui au projet de recherche et de formation mené par le centre international ci-après ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI: Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE).
2. Le document relatif au don soumis au Conseil d'administration pour approbation figure en annexe au présent rapport:
 

Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE):  
Moyens de subsistance alternatifs pour la sécurité alimentaire et financière dans quatre nations insulaires de l'océan Indien et à Zanzibar en République-Unie de Tanzanie
3. Les objectifs et la teneur du projet de recherche appliquée et de formation considéré sont conformes à l'évolution des objectifs stratégiques du FIDA, à la Politique révisée du FIDA en matière de dons (EB 2009/98/R.9/Rev.1) et à la stratégie du Fonds en faveur des petits États insulaires en développement.
4. L'objectif stratégique primordial qui guide la Politique révisée du FIDA en matière de dons, approuvée par le Conseil d'administration en décembre 2009, est de promouvoir des approches et technologies efficaces et/ou novatrices ainsi que des politiques et institutions qui favorisent le développement agricole et rural en donnant aux populations pauvres, femmes et hommes, des zones rurales des pays en développement les moyens d'accroître leurs revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire.
5. Cette politique a pour ambition d'obtenir les résultats suivants: a) promotion d'activités innovantes et élaboration de technologies et d'approches novatrices au profit du groupe cible du FIDA; b) activités de sensibilisation, de plaidoyer et de concertation sur les politiques, s'agissant des questions importantes pour les ruraux pauvres, menées par ce groupe cible ou en son nom; c) renforcement de la capacité des institutions partenaires à fournir toute une gamme de services d'aide aux ruraux pauvres; et d) promotion, auprès des parties prenantes au sein des régions et de l'une à l'autre, de l'assimilation des enseignements, de la gestion des

savoirs et de la diffusion de l'information au sujet des questions liées à la réduction de la pauvreté rurale.

6. Le projet proposé est cohérent avec l'objectif et les résultats escomptés de la politique révisée du FIDA en matière de dons, dans les trois domaines suivants:
  - a) **Promotion d'activités innovantes et de technologies et d'approches novatrices:** le projet encouragera l'adoption de technologies d'apiculture améliorées (y compris des ruches améliorées, l'élevage des reines et la gestion des colonies, les abeilles sans dard, la santé des abeilles et la production de produits de la ruche de nouvelle génération à forte valeur ajoutée – gelée royale, propolis), des services de pollinisation par les abeilles au profit des petits exploitants agricoles pour améliorer les rendements des cultures, et il mettra en place un modèle de marché novateur pour favoriser l'ajout de valeur, la certification biologique et la mise en valeur des spécificités des produits de la ruche, en vue d'améliorer leur rentabilité et leur accès au marché.
  - b) **Renforcement des capacités des institutions partenaires:** le don permettra de renforcer les capacités des principales institutions partenaires (y compris les ministères chargés de l'agriculture et de l'élevage; les stations apicoles nationales; les programmes de pays du FIDA, et les associations d'apiculteurs) à comprendre et à prendre des mesures pour empêcher l'introduction et la propagation des parasites et des maladies des abeilles qui menacent d'effondrement les colonies d'abeilles dans les pays ciblés (les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles) et à Zanzibar en République-Unie de Tanzanie; et à adopter des politiques de soutien en faveur du développement durable du secteur de l'apiculture axé sur la santé des abeilles et les services de pollinisation pour la conservation de la biodiversité.
  - c) **Promotion de l'assimilation des enseignements, de la gestion des savoirs et de la diffusion de l'information:** en tant que projet pilote, visant à introduire et à adapter des technologies innovantes au profit des petits agriculteurs en vue de leur généralisation, l'assimilation des enseignements et la diffusion de l'information sont des piliers centraux du projet. L'accent sera principalement mis sur la diffusion de: technologies d'apiculture améliorées; les produits de la ruche de nouvelle génération; la santé des abeilles; les services de pollinisation par les abeilles et la conservation de la biodiversité; l'ajout de valeur, la certification biologique et la mise en valeur des spécificités des produits de la ruche; et l'organisation et le renforcement des capacités des groupes de petits apiculteurs.
7. Ce don participe à la réalisation de la stratégie du FIDA en faveur des petits États insulaires en développement. Il contribue à renforcer leur résilience aux changements climatiques et environnementaux et à créer de nouveaux moyens de subsistance intéressants pour le développement social et économique des communautés rurales. Le don s'appuie sur la coopération Sud-Sud et fait le lien avec les petits États insulaires à travers la diffusion, le partage des savoirs et le renforcement des enseignements tirés des résultats des recherches agricoles menées dans le cadre du précédent projet de l'ICIPE financé par un don du FIDA, sur "L'application à plus grande échelle des activités d'apiculture et autres moyens de subsistance, en vue de renforcer les systèmes agricoles dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (POAN) et en Afrique orientale", qui a testé avec succès l'adoption de technologies d'apiculture améliorées au sein de communautés pauvres au Kenya, en Éthiopie, au Soudan, au Soudan du Sud, en Ouganda et au Yémen.

## Deuxième partie – Recommandation

8. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le don proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le Projet d'appui des moyens de subsistance alternatifs pour la sécurité alimentaire et financière dans quatre nations insulaires de l'océan Indien et à Zanzibar en République-Unie de Tanzanie, accordera un don ne dépassant pas un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) au Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE) à l'appui d'un projet de deux ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Kanayo F. Nwanze

# **Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes: Moyens de subsistance alternatifs pour la sécurité alimentaire et financière dans quatre nations insulaires de l'océan Indien et à Zanzibar en République-Unie de Tanzanie**

## **I. Contexte**

1. Le changement climatique a affecté le développement économique et menacé les moyens de subsistance et la base de ressources issues de la biodiversité agricole des ruraux pauvres dans les quatre États insulaires ciblés – les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles – et à Zanzibar en République-Unie de Tanzanie. La disparition d'espèces de pollinisateurs a entraîné un net recul de la production agricole, compromettant ainsi la sécurité alimentaire dans ces pays. Cet état de fait a été aggravé par le passage de cyclones et les effets dévastateurs des cendres volcaniques sur l'agriculture dans ces îles. Les recherches menées par diverses institutions, y compris l'ICIPE, ont montré l'importance de l'utilisation durable des insectes commerciaux (en particulier les abeilles) pour contribuer à la création de moyens de subsistance durables, comme source alternative de revenus pour les communautés touchées et pour atténuer les effets négatifs de la variabilité des conditions météorologiques et du changement climatique.
2. Le secteur de l'apiculture dans les quatre nations insulaires de l'océan Indien et à Zanzibar est généralement sous-développé, caractérisé par des pratiques apicoles traditionnelles à faible productivité, dans un environnement qui ne protège pas la santé des abeilles et a conduit à l'introduction et à la propagation de parasites et de maladies des abeilles qui ont provoqué l'effondrement presque total des colonies d'abeilles dans certaines régions. À titre d'exemple, en 2012 à Madagascar, le *varroa*, un acarien parasite des abeilles, s'est propagé dans un quart des 102 833 ruches du pays, provoquant une baisse de 90% de la production de miel dans les communautés touchées et un effondrement des colonies d'abeilles dans les zones touchées.
3. Malgré la déforestation observée au cours de la dernière décennie, dans les nations insulaires ciblées et à Zanzibar, le couvert forestier reste élevé et l'apiculture demeure une source de revenus importante pour de nombreuses communautés. Les nations insulaires ciblées et Zanzibar possèdent un environnement particulièrement bien adapté pour la production de miel et de produits de la ruche haut de gamme, destinés à des marchés de niche très rentables – le miel de girofle de Pemba, Zanzibar, le miel de vanille de Madagascar, etc. En outre, le développement du secteur de l'apiculture dans ces États insulaires peut contribuer aux efforts déployés pour préserver l'environnement, non seulement grâce à la pollinisation par les abeilles, importante pour le rajeunissement de la forêt, mais aussi en offrant des incitations aux communautés locales sur la base des avantages économiques immédiats qu'ils constatent de l'augmentation des revenus de la vente de miel et des autres produits de la ruche ainsi que de l'accroissement des rendements agricoles résultant de l'amélioration de la pollinisation des cultures.

## **II. Justification et pertinence pour le FIDA**

4. Ce projet vise à améliorer l'impact sur le développement de certains projets du FIDA dans les quatre nations insulaires et Zanzibar, à travers la promotion d'entreprises apicoles modernes auprès des petits exploitants agricoles ciblés, pour améliorer les rendements des cultures grâce aux services de pollinisation par les abeilles et comme moyens de subsistance alternatifs pour réduire la vulnérabilité des ménages pauvres dans les écosystèmes de plus en plus fragiles. Le don sera

principalement utilisé pour développer des infrastructures adaptées, et assurer la formation et le renforcement, dans une optique commerciale, des capacités des apiculteurs/agriculteurs qui participent à des projets du FIDA en cours.

5. Conformément à la politique révisée du FIDA en matière de financement sous forme de dons, le projet proposé permet la diffusion et l'adoption de nouvelles technologies agricoles en faveur des pauvres, qui introduisent l'innovation et l'apprentissage pour favoriser des réponses durables aux problèmes auxquels sont confrontées les communautés pauvres dans les zones ciblées. Le projet répond à trois des résultats escomptés de la politique du Fonds en matière de dons: i) le transfert de technologies innovantes pour l'amélioration de l'apiculture; un modèle de marché novateur pour favoriser l'ajout de valeur; ii) le renforcement des capacités des institutions partenaires à comprendre et à prendre des mesures pour empêcher l'introduction et la propagation des parasites et des maladies des abeilles; et l'adoption de politiques à l'appui du développement durable du secteur apicole; et iii) l'assimilation des enseignements, la gestion des savoirs et la diffusion de l'information ayant trait aux technologies et aux pratiques d'apiculture modernes et innovantes pour stimuler la croissance du secteur.

### **III. Le projet proposé**

6. Le but du projet est de contribuer à accroître la sécurité alimentaire et financière des petits exploitants agricoles dans les zones de projet grâce à l'introduction de technologies améliorées d'apiculture et de services de pollinisation comme sources alternatives de revenus et pour améliorer les rendements des cultures et la conservation de la biodiversité au sein des communautés ciblées par les programmes de pays du FIDA.
7. Les principaux objectifs du projet sont les suivants:
  - a) transférer des technologies testées avec succès, en matière d'apiculture améliorée et de services de pollinisation, pour en faire bénéficier les petits agriculteurs, en vue d'augmenter la production de miel et des autres produits de la ruche, d'améliorer les rendements des cultures et la conservation de la biodiversité dans le contexte du changement climatique;
  - b) mettre en place un modèle de marché innovant, développé par l'ICIPE, pour favoriser l'ajout de valeur et améliorer l'accès des petits agriculteurs aux marchés du miel et des autres produits de la ruche; et
  - c) renforcer les capacités des principales institutions partenaires dans les zones de projet sur des questions, des domaines thématiques et des approches clés à prendre en compte pour la formulation et la mise en œuvre de politiques en faveur de la santé des abeilles et du développement durable du secteur de l'apiculture.
8. Les groupes cibles du projet sont principalement constitués de membres des communautés rurales démunies, essentiellement des apiculteurs traditionnels/agriculteurs de subsistance et chasseurs de miel. Le projet ciblera directement 1 250 petits exploitants agricoles issus de différents ménages dans les quatre nations insulaires et Zanzibar. Avec une moyenne de cinq personnes par ménage, ceci devrait permettre à 6 250 personnes de bénéficier directement du projet. Pour compléter les programmes de pays du FIDA dans les zones d'intervention, le projet ciblera des communautés situées dans des zones couvertes par des projets appuyés par le FIDA: les Comores avec le Programme national pour le développement humain durable; Madagascar avec le Programme de soutien aux pôles de microentreprises rurales et aux économies régionales (PROSPERER); Maurice, où le Programme d'appui aux ressources marines et agricoles (MARS) vient de s'achever; les Seychelles avec le Projet d'innovations locales compétitives pour l'agriculture paysanne; et Zanzibar avec le Programme de développement du

secteur agricole de la Tanzanie. Le projet accordera une attention particulière aux femmes (30%) et aux jeunes (20%).

9. Le projet durera deux ans et il comportera trois grandes composantes:
  - a) **Transfert de technologies.** Les principales activités seront les suivantes: la formation des petits agriculteurs à des technologies apicoles et des pratiques de services de pollinisation; la fourniture locale de ruches améliorées (Langstroth) aux agriculteurs; la mise en place de ruchers de démonstration pour la formation des agriculteurs; et l'appui à la vulgarisation des agriculteurs pour l'adoption des technologies d'apiculture améliorée présentées.
  - b) **Développement de marchés.** Les activités incluront: la mise en place d'infrastructures de traitement et de commercialisation pour favoriser l'ajout de valeur et améliorer l'accès au marché du miel et des autres produits de la ruche; la certification biologique du miel et des autres produits de la ruche; et l'appui aux organisations paysannes participantes en vue d'établir des partenariats commerciaux profitables avec les acheteurs.
  - c) **Renforcement des capacités des institutions partenaires.** Les principales activités sont: la formation des principaux fonctionnaires des institutions partenaires sur les questions clés pour la formulation et la mise en œuvre de politiques en faveur de la santé des abeilles et du développement durable du secteur de l'apiculture; le renforcement des centres de ressources sur l'apiculture existants afin de fournir des informations récentes sur les besoins du marché et les normes légales au sein du pays et dans les pays d'importation; et la préparation et la diffusion de matériel de sensibilisation sur la santé des abeilles et d'autres questions importantes pour le développement d'un secteur de l'apiculture moderne.

#### IV. Produits et avantages escomptés

10. Le projet devrait permettre d'obtenir les résultats suivants:
  - une augmentation de 15 à 20% des revenus des ménages de petits exploitants ciblés grâce à la vente de miel et de produits de la ruche comme source alternative de revenus;
  - une augmentation de 20 à 25% de la productivité des cultures des petits exploitants ciblés; et
  - une amélioration de la prise de conscience et des capacités des institutions partenaires concernant les questions, les domaines thématiques et les approches à prendre en compte pour la formulation et la mise en œuvre de politiques nécessaires pour préserver la santé des abeilles et permettre une croissance durable du secteur de l'apiculture.

#### V. Modalités d'exécution

11. L'ICIPE sera l'organisme chef de file pour la mise en œuvre du projet. Au sein de l'ICIPE, le projet sera géré par un coordonnateur de projet, assisté par une équipe d'experts techniques.
12. Dans chacune des cinq nations insulaires, la principale institution partenaire sera le Ministère du pays hôte chargé l'agriculture, au sein duquel un point focal du projet sera nommé afin de coordonner les activités au niveau de l'île. Les autres principaux partenaires d'exécution seront les instituts faisant partie des systèmes nationaux de recherche agronomique (SNRA) pertinents pour le secteur de l'apiculture, les programmes de pays du FIDA, et les associations d'agriculteurs.

13. Un comité national de pilotage du projet, composé de parties prenantes clés du secteur de l'apiculture, sera constitué dans chacune des zones de projet afin d'assurer la supervision et l'orientation générale du projet. Ce comité se réunira au démarrage du projet, puis une fois par an pour examiner les progrès réalisés et approuver le plan de travail et budget annuel.
14. Au début du projet, puis chaque année, l'ICIPE préparera un plan de travail et budget annuel qui devra être approuvé par le FIDA. Les fonds provenant du don du FIDA seront versés à l'ICIPE sur présentation de demandes de décaissement dûment certifiées, sur un compte certifié dans une banque commerciale ayant l'agrément du Fonds. Toutes les dépenses seront enregistrées dans le logiciel de comptabilité de l'ICIPE, conformément aux normes comptables internationalement reconnues.
15. L'ICIPE publiera des rapports semestriels sur l'état d'avancement financier, sous une forme agréée par le FIDA, qui présenteront notamment les dépenses engagées par catégorie pour la période considérée et cumulées, à l'aide d'un état des dépenses. L'ensemble du projet et le montant total du don seront soumis à une vérification externe conformément aux procédures standard du FIDA énoncées dans l'accord de don. Le Commissaire aux comptes émettra un avis distinct sur l'état des dépenses – qui rend compte de l'utilisation du don par catégories de dépenses, prévues à l'annexe 2 de l'accord de don. Le projet sera communiqué, avec indication des sources distinctes de financement, dans les états financiers annuels vérifiés de l'ICIPE.
16. Tous les fonds non utilisés à la date de clôture du don devront être retournés au FIDA, le compte du don et les dépenses admissibles réelles du projet devant être rapprochés conformément à l'annexe 2 de l'accord de don.

## **VI. Coût et financement indicatifs du projet**

17. Le coût total du projet est de 2,8 millions d'USD, dont 1,5 million d'USD financés par un don du FIDA, et 1,3 million d'USD par l'ICIPE et l'Union européenne, les SNRA et le secteur privé (tableaux 1 et 2). La contribution du FIDA représente 52,9% du coût total du projet. Les fonds européens seront versés et gérés directement par l'ICIPE.
18. Les décaissements du don seront versés à l'avance, l'avance initiale étant limitée à l'équivalent de 50% du plan de travail et budget annuel approuvé<sup>1</sup>. Pour la deuxième demande de retrait et les demandes suivantes, l'ICIPE soumettra au Fonds un état des dépenses relatif à l'utilisation d'au moins 75% de l'avance immédiatement précédente et de 100% des versements antérieurs (le cas échéant). Le dernier versement du don ne sera effectué qu'une fois que le rapport final, les états des dépenses et les états financiers vérifiés auront été reçus.

---

<sup>1</sup> Le décaissement de l'avance initiale est subordonné à la réception par le FIDA d'un rapport d'audit acceptable pour le don antérieurement accordé à l'ICIPE pour le Programme d'application à plus grande échelle des activités d'apiculture et autres moyens de subsistance en vue de renforcer les systèmes agricoles dans la région du Proche-Orient, de l'Afrique du Nord et de l'Afrique orientale (G-I-R 1229).

Tableau 1  
**Récapitulatif du budget et du plan de financement**  
(en milliers d'USD)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>FIDA</i>	<i>Cofinancement</i>
Dépenses de personnel (y compris sous-traitance)	250	430
Services professionnels/consultants	100	140
Frais de voyage	115	28
Équipement	205	135
Dépenses de fonctionnement	200	120
Formation/renforcement des capacités	238	220
Frais généraux	110	99
Biens, services et intrants	20	15
Ateliers	40	65
Véhicules (cinq 4x4 – pour chaque île)	122	32
Travaux (réaménagement de 5 marchés)	100	50
<b>Total</b>	<b>1 500</b>	<b>1 334</b>

Tableau 2  
**Coûts par composante et par financeur**  
(en USD)

<i>Composante</i>	<i>FIDA</i>	<i>ICIPE</i>	<i>Union européenne/ SNRA/Secteur privé</i>	<i>Total</i>
Transfert de technologies	488 000	65 000	250 000	803 000
Développement de marchés	330 000	6 000	59 000	395 000
Renforcement des capacités des institutions partenaires	220 000	70 000	215 000	505 000
Coordination et gestion du projet	462 000	270 480	398 300	1 130 780
<b>Total</b>	<b>1 500 000</b>	<b>411 480</b>	<b>922 300</b>	<b>2 833 780</b>

## Results-based logical framework

	Objectives-hierarchy	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
<b>Goal</b>	Food and income security of targeted rural smallholder households sustainably increased	80% of direct beneficiaries food secured, resilience strengthened and living conditions improved; Positive effects and impact of introduction of beekeeping technologies on the ecological integrity of the Island Nations.	Income and expenditure surveys  Project M&E	Stable political and macroeconomic environment
<b>Objectives</b>	Transfer of technologies in improved beekeeping and practices in bee pollination services among smallholder farmers Market access of honey and bee hive products produced by project farmers insured Capacity of key partner institutions build	80% beneficiaries adopt beekeeping as means diversification and additional income 15 – 20% increase in incomes of targeted smallholder households 25% increase in share of honey and other hive products in household income 5% increase in targeted Island Nation's government funding to beekeeping sector	Income and expenditure surveys  Project M&E	No political or tribal disturbance delaying programme progress
<b>Outcomes/ Outputs</b>	<b>Outcome 1</b> Increased honey production and crop yields among targeted smallholder farmers	50 MT of honey produced annually by targeted farmers 20 – 25% increase in crop yields among participating farmers	Project M&E  Periodic market surveys	Government commitment to embrace measures for ensuring bee health
	<b>Outputs</b> 1.1 Targeted smallholder farmers adopt improved beekeeping technologies 1.2 Targeted farmers adopt practices in bee pollination services in their farms	1,250 farmers have improved hives 2,500 improved beehives among targeted farmers – with at least 80% colonisation 1,250 acres of land owned by targeted smallholder farmers under bee pollination services	Project M&E	Farmer commitment to participate in groups
	<b>Outcome 2</b> Increased earnings of farmers from sale of honey and bee hive products	US\$ 250,000 annual sales of honey from targeted farmers Organic certification of honey and bee products sold by farmers 3 new generation hive products sold by participating farmers	Project M&E	Continued strong demand for honey and bee hive products
	<b>Outputs</b> 2.1 Marketing infrastructure available to targeted farmers is improved	5 fully equipped market places are established for honey and bee products with processing capacity	Project M&E Periodic field mission reports	Government/community willingness to donate land for market infrastructure

1

	Objectives-hierarchy	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
	2.2 Improved value-added for honey and hive products sold by targeted farmers	10 honey and other bee products collection centres established 1,250 farmers trained in organic certification 30% increase in price of honey sold by targeted farmers		
	<b>Outcome 3</b> Increased capacity of key institutions on key issues, thematic areas and approaches for development of a sustainable beekeeping industry	Informed policy discourse on measures required to develop a sustainable beekeeping industry among key institutions responsible for development of the sector	Project M&E Government annual reports	Government commitment to development of beekeeping industry
	<b>Outputs</b> 3.1 Key staff of partner institutions trained on key issues in bee health and sustainable development of beekeeping industry 3.2 Capacity of beekeeping stations improved to support training, extension services to farmers and gathering of data important in formulation of sustainable beekeeping industry 3.3 Improved awareness of key stakeholders in beekeeping sector on important issues in development of a sustainable beekeeping industry	50 staff members of key institutions in targeted Island Nations trained on improved technologies in beekeeping 5 beekeeping resource centres established 10 Manuals and beekeeping resource documents developed for dissemination 200,000 key stakeholders in beekeeping industry in targeted Island nations reached with information on improved beekeeping	Project M&E Government annual reports	Good staff retention for targeted institutions
<b>Key Activities</b>	1 - <i>Technology Transfer Activities</i> : Training of Trainers, f farmers and carpenters; Supply of beehives to farmers; Establishment of demonstration apiaries and greenhouses; provision of extension services to farmers 2 - <i>Market access</i> : Establishment of collection centres, Organic certification, market linkage 3 - <i>Capacity building of partner institutions</i> : Training of key staff of partner institutions; Establishment of beekeeping resource centres; Preparation of awareness creation materials, Information dissemination 4 - <i>Project management and coordination</i> : project launch, Scoping and value chain studies, M&E, implementation support	50 qualified individuals receive ToT training; 50 smallholder farmer groups of 20 – 30 members constituted 2,500 good quality langstrothe hives supplied to farmers 1,250 farmers receive extension services at least 2 times per year; 5 marketplaces constructed and equipped Market information system set up in each market place 5 market places receive organic certification 5 beekeeping resource centres established/ strengthened 5 studies of beekeeping sector concluded	Project progress report on AWPB	Project funds mobilized as planned